

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-131

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2009-056
relative à la création de l'unité mixte de recherche U934 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2013-073
renouvelant l'unité mixte de recherche U934 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-121
renouvelant l'unité mixte de recherche U934 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2019-42
renouvelant l'unité mixte de recherche U934 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-12
renouvelant l'unité mixte de recherche U934 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-4
renouvelant l'unité mixte de recherche U934 et nommant Monsieur Yohanns BELLAICHE directeur de
l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Déborah BOURC'HIS est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche U934, intitulée « Génétique et Biologie du Développement », jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Didier SAMUEL